



CH-3063 Ittigen, SSC, SBS

- Directions sanitaires des cantons
- EMCC / OCC
- Membres de l'OSANC et mandataires SSC dans les cantons
- Présidence de l'AMCS
- H+, SSMI, IAS (pour transmission aux membres concernés)
- ASSM, FMH, SSMUS
- Membres du Comité de pilotage
- Rega

Référence: [Klicken Sie hier, um Text einzugeben.](#)

Votre référence:

Notre référence: SBS

Dossier traité par:

Ittigen, le 17.06.2020

Coordination nationale des unités de soins intensifs

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la situation extraordinaire et particulière de pandémie COVID-19, la SSMI et l'état-major central de l'OSANC ont élaboré le concept de « Coordination nationale en cas d'afflux massif de patients dans les unités de soins intensifs », en annexe. Son élément central est la Cellule de coordination nationale, qui est disponible de manière subsidiaire lorsque la prise en charge des patients ne peut plus être garantie par les ententes et réseaux régionaux existants. Après consultation auprès des membres de l'OSANC et des institutions directement concernées, respectivement avec les adaptations en résultant, le concept a été adopté le 16 juin 2020 par le comité de pilotage.

D'entente avec le Secrétariat général de la CDS, je décrète le concept formel. Ainsi, toute unité de soins intensifs d'un hôpital suisse peut l'activer et y avoir recours à toute heure, en cas de besoin suprarégional lors d'une deuxième vague de COVID-19, par l'intermédiaire de la Cellule de coordination Rega, téléphone 058 654 39 51 (à défaut : numéro d'alarme 1414).

Meilleures salutations

Le mandataire du Conseil fédéral
pour le Service sanitaire coordonné (SSC)

Dr méd Andreas Stettbacher

Concept « Coordination nationale en cas d'afflux massif de patients dans les unités de soins intensifs durant la pandémie du COVID-19 »